F.F.Tir : 16.02.125

Saint-Quentin, le 31 octobre 2026

Objet : Championnat des clubs Ecole de Tir

Monsieur le Président,

Le Comité Départemental de l'Aisne nous a confié l'organisation de l'échelon départemental des Championnats de Clubs 10 mètres. Cette compétition se déroulera le **dimanche 22 novembre 2026** au centre multisports du faubourg d'Isle, 8 chemin de Neuville à Saint-Quentin.

Seules les feuilles d'engagement ci-jointes, **intégralement et lisiblement remplies,**
Accompagnées du chèque à l'ordre des Carabiniers St-Quentinois, (ou virement)

Seront envoyées avant le 15/11/2026, dernier délai.
à
Jeanson.carabiniers.sq@gmail.com (de préférence)
ou
Pierre JEANSON – 60, rue Boucher de Perthes - 02100 – SAINT-QUENTIN

Frais d'engagement par équipe : **30,00 €**
Une seule équipe carabine et pistolet par club.
20 plombs par tireur. Chaque tireur dispose de 30 minutes de tir, essais compris
10 minutes entre chaque tireur pour leur installation.

Le match de qualification se déroulera de 10 h 00 à 12 h 00.
Les phases finales commenceront à 14 h 15 environ

La lecture des résultats aura lieu juste après la compétition.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez Monsieur le Président, mes amicales salutations.

P.J. : Feuilles d'engagement.

Le Responsable Gestion compétition

Pierre JEANSON.

Siège social : Carabiniers Saint-Quentinois – 21 rue Charles Collin, 02100, REMAUCOURT
Tel : 03.23.08.13.39 - 06-50-35-58-34 jeromelegrandcarabiniers@gmail.com
SIRET : N° 449356344 00019 - Code APE : N° 9312 Z
D.D.C.S. : N° 2 - S - 39